



# CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

### Séance du 27 janvier 2022

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

### Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 3/2022 du 22 novembre 2021 relatif à une demande de crédit de CHF 46'452.95 pour la réfection du chemin forestier du refuge,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 46'452.95 pour la réfection du chemin forestier du refuge,
- de financer ce montant par la trésorerie courante,
- d'amortir CHF 46'452.95 par un prélèvement sur le compte de réserves pour investissements futurs N°9282.3.

Ainsi délibéré en séance du 27 janvier 2022.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard